

PROCEDURE POUR OBTENIR UNE LICENCE DEFINITIVE SUITE À UNE LICENCE ACCUEIL

- Le licencié initialise son espace licencié de la manière suivante :
 - Accéder au site : <https://licence.ffc.fr/>
 - Insérez le NIP

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLISME 2021

CLUB ECOLE VELO TOUT TERRAIN LE MIRIBIKE

UCI UNION CYCLISTE INTERNATIONALE

Fédération Française de Cyclisme
1, rue Laurent Fignon
78180 Montigny le Bretonneux
info@ffc.fr
www.ffc.fr

Certif. Med. : Oui
Diplôme : Animateur Fédéral

Nationalité FRA

Le titulaire se soumet aux règlements de l'UCI et des fédérations nationales et accepte les contrôles antidopage et les tests sanguins qui y sont prévus ainsi que la compétence exclusive du TAS

Assistance en cas d'urgence : FC ASSISTANCE - 01 70 95 94 64 - réf 0803315
Question relative aux assurances : GRAS SAVOYE SPORT ET EVENEMENTS
09 72 72 01 38 - ffc@grassavoie.com - www.ffc.grassavoie.com

Valable du : 01/01/2021
au : 31/12/2021

- Cliquez sur « mot de passe oublié »
 - Renseigner l'adresse mail : Attention celle-ci doit être la même que dans la fiche licence
 - Cliquez sur le lien du mail de la FFC
 - Insérez un mot de passe
- Le licencié effectue sa prise de licence via son espace personnel :
 - Choisir le club Miribike
 - Choisir une licence "Apprentissage et bien-être", "VTT-cross country".
 - Inclure toutes les pièces justificatives sinon le dossier ne pourra être validé : questionnaire médical pour les mineurs (pas de certificat médical), carte d'identité, photo d'identité.
 - Compléter les formulaires d'assurance FFC (en ligne).
- Le licencié complète les documents d'inscription au club et les retourne au club :
 - Fiche d'inscription
 - Règlement intérieur
- Le licencié règle les coûts d'inscription :
 - La licence : **52€**
 - L'adhésion au club : **à définir en AG**
 - La location du matériel (maillots et protection DH) : **à définir en AG**
- } **1 seul chèque**
- Caution pour le matériel : 100€ → **1 chèque**

Les deux chèques sont à l'ordre de MIRIBIKE.